

EMTN Open FRANCE EMTN à capital garanti<sup>[1]</sup> à l'échéance et indexé sur le FCP Tricolore Rendement Durée d'investissement conseillée : entre la date d'achat de l'EMTN et sa date de maturité



Le Prospectus de Base en date du 5 août 2009 ainsi que celui du 6 août 2010, le prospectus d'émission en date du 18 mai 2010 ont été approuvés par la Financial Services Authority (la « FSA »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni. À la demande de Barclays Bank PLC, la FSA a fourni à l'Autorité des Marchés Financiers en France un certificat d'approbation attestant que la documentation ci-dessus a été rédigée conformément à la Directive 2003/71 du 4 novembre 2003 (la Directive Prospectus).

[1] Avertissement sur le risque de crédit : le versement de la performance finale comme le remboursement du capital à maturité sont subordonnés à l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur, Barclays Bank PLC.

Les termes « capital », « capital investi », « capital initial » et « investissement » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale de l'EMTN Open France, soit 1 000 euros. Le montant du remboursement est calculé sur la base de cette valeur nominale, hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement.

## **EMTN Open France by Barclays**

Une exposition maîtrisée au FCP Tricolore Rendement, pour un investissement en toute sérénité à l'échéance.

De nombreux investisseurs sont à la recherche de solutions d'investissement à capital intégralement garanti<sup>[1]</sup> à l'échéance tout en bénéficiant pleinement du potentiel d'un fonds actions géré par une société de gestion reconnue.

L'EMTN Open France répond à ces attentes en offrant à maturité et en toute sérénité, une exposition à une stratégie de gestion dynamique s'appuyant sur un moteur de performance : le FCP Tricolore Rendement.

Avec l'EMTN Open France, Barclays vous propose d'investir dans un instrument financier qui bénéficiera de la performance positive ou nulle du fonds Tricolore Rendement à la date de maturité de l'EMTN.

Le moteur de performance : Tricolore Rendement, un fonds mettant en œuvre une gestion active de type « stock-picking » d'actions cotées sur un univers de valeurs majoritairement françaises

Tricolore Rendement est un fonds d'actions françaises. Il a un profil de risque comparable à son indice de référence, l'indice SBF 120 dividendes nets non réinvestis, représentatif des 120 plus grandes capitalisations de la Bourse de Paris (notamment les 40 valeurs du CAC 40). La gestion vise à surperformer son indicateur de référence, avec une volatilité comparable à ce dernier.

#### Une gestion de conviction

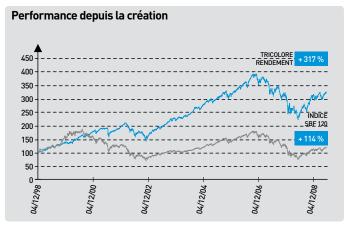
Le processus de gestion de Tricolore Rendement est le reflet de fortes convictions et il est resté inchangé depuis sa création. Les sociétés sont sélectionnées selon une approche « Value/ Rendement ». Le processus de sélection est strict et rigoureux. Il ne retient que les entreprises qui répondent aux critères de sous-valorisation et/ou de rendement supérieur à la moyenne du marché.

Les rencontres régulières avec le management des entreprises et avec les analystes permettent une forte proximité avec les entreprises intégrées au portefeuille. La recherche de fondamentaux solides est au centre du processus, privilégiant la qualité et la visibilité des bilans.

#### Une gestion qui a fait ses preuves

Créé en 1998, Tricolore Rendement est géré selon le même processus de gestion depuis l'origine. Il s'appuie sur une sélection rigoureuse des entreprises sur les critères de sous-évaluation et de rendement supérieur à la moyenne du marché





#### Performance au 31/12/2009

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	+ 20,37 %	- 9,85 %	+ 26,62 %	+ 129,22 %
Indicateur	+ 23,73 %	- 29,34 %	+ 5,31 %	- 28,33 %
Quartile	3	1	3	-

Actifs de Tricolore Rendement au 31/12/2009 3 124 M€

#### Les performances passées du fonds ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source Morningstar au 31/12/2009. L'indice de référence du fonds Tricolore Rendement est le SBF 120 dividendes nets non réinvestis. Il s'agit de l'indice représentatif des 120 plus grandes capitalisations de la Bourse de Paris (code Bloomberg SBF120 Index). Les performances passées du fonds ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. Les frais de gestion sont inclus dans les performances exprimées ci-dessus. Le prospectus complet du fonds Tricolore Rendement est disponible sur le site www.edmond-de-rothschild.fr ou sur simple demande. Il est recommandé de se reporter notamment aux rubriques « stratégie d'investissement », « facteurs de risque » et « frais de commissions » du prospectus. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en acquérant les EMTN Open France, ils n'investissent pas directement dans le fonds Tricolore Rendement. Edmond de Rothschild Asset Management ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans les EMTN Open France.

#### Investisseurs concernés

Les investisseurs concernés par ce produit sont notamment des investisseurs avertis anticipant une performance positive du marché d'actions français entre la date d'achat de l'EMTN Open France et sa date de maturité.

## Le pilotage dynamique de votre investissement : la Stratégie Open 10

Généralement, la volatilité augmente dans des marchés baissiers et diminue dans des marchés haussiers. Sur la base de ces constats, Barclays a élaboré une stratégie, la Stratégie Open 10, qui vise à optimiser les performances de l'EMTN Open France par une gestion dynamique fonction du niveau de volatilité du fonds Tricolore Rendement et ainsi à stabiliser la volatilité de l'EMTN à 10 %.

#### Un niveau de risque maîtrisé

La stratégie Open 10 permet d'optimiser la performance de l'EMTN Open France en surexposant ou sous-exposant l'investissement dans le FCP Tricolore Rendement en fonction de la volatilité de celui-ci. L'exposition au sous-jacent dépend donc du niveau de volatilité historique de la performance du fonds.

Chaque jour, la Stratégie Open 10 analyse la volatilité historique du fonds Tricolore rendement à 20 jours et à 40 jours la plus haute volatilité constatée est retenue et utilisée pour le mécanisme d'allocation dynamique Open 10.

#### Une gestion prudente dans des marchés de forte volatilité ...

En cas de forte volatilité (au-delà de 10 %), la Stratégie Open 10 va conduire à réduire l'investissement sur le fonds Tricolore Rendement au profit de supports monétaires (rémunérés à EONIA - 0,10 %) tant que la volatilité est supérieure à 10 %.

À titre d'exemple, si la volatilité du fonds Tricolore Rendement est de 12 %, l'exposition de la Stratégie sera de 83 %. [10 % / 12 % = 83 %]

Moins de 100 % investis sur le FCP Tricolore Rendement

monétaires

#### ... et opportuniste en cas de faible volatilité

En cas de faible volatilité (inférieure à 10 %), la Stratégie Open 10 va conduire à investir davantage sur le fonds Tricolore Rendement, jusqu'à 200 % grâce au mécanisme de levier financier.

À titre d'exemple, si la volatilité du fonds Tricolore Rendement est de 5 % et donc deux fois inférieure à la volatilité cible, l'exposition de la Stratégie sera de 200 %. [10 % / 5 % = 200 %].

Jusqu'à 200 % investis sur le FCP Tricolore Rendement

#### Qu'est ce que la volatilité?

La volatilité reflète la propension d'un actif à évoluer plus ou moins fortement (à la hausse ou à la baisse).

La volatilité historique d'un actif permet ainsi de mesurer son risque passé.

#### À terme : 100 % de la performance positive de la Stratégie Open 10

À l'échéance de l'EMTN Open France, on calcule la performance depuis la date de constatation initiale de la Stratégie Open 10. Si cette performance est négative, elle sera retenue à 0 %. Si au contraire, la performance est positive, l'investisseur reçoit à l'échéance en plus de son capital<sup>[1]</sup>, la performance positive de la Stratégie Open 10 diminuée d'un dividende synthétique\* annuel de 2,85 %.

### Une garantie intégrale du capital à l'échéance<sup>(1)</sup>

Open France est un instrument financier dont le capital est garanti<sup>(1)</sup> en totalité à l'échéance. Ainsi, quelles que soient les performances de la Stratégie Open 10, l'investisseur reçoit au minimum à l'échéance l'intégralité de son capital (moins les frais d'entrée et fiscalité), sauf en cas de défaut de l'émetteur.

#### **Avantages**

- La garantie de récupérer la totalité de son capital<sup>(1)</sup> (moins les frais d'entrée et fiscalité) à l'échéance, quelles que soient les performances du fonds Tricolore Rendement.
- Le mécanisme d'allocation sécurisant dont l'objectif est d'augmenter l'exposition au fonds si la volatilité reste contenue en deçà du seuil de 10 % et de réduire cette exposition si la volatilité des performances augmente au-delà de ce seuil.
- La performance d'Open France n'a aucune limite théorique.

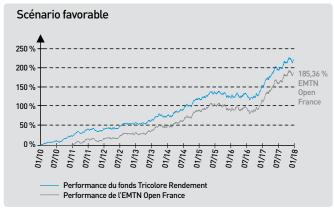
#### Inconvénients

- Toute revente des EMTN avant la date d'échéance se fera à un prix dépendant des paramètres de marché avec un risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Tout achat des EMTN à une valeur supérieure à la valeur nominale inclus un risque de perte à maturité équivalent à la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale.
- Si les performances du fonds deviennent brutalement très volatiles, Open 10 réduira l'exposition, même si les performances restent positives.
- La performance de Open France sera diminuée d'un dividende synthétique annuel de 2,85 %.
- La performance du fonds sous-jacent est impactée de ses propres frais de gestion.
- Open 10 est un algorithme reposant sur l'analyse de données statistiques passées. Les performances passées obtenues par le modèle ne préjugent pas des performances futures.
- Les investisseurs sont exposés au risque de crédit sur l'émetteur de l'EMTN, à savoir Barclays Bank PLC (faillite ou défaut de paiement). Ils peuvent subir une perte en capital totale.
- \* Le dividende synthétique permet de diminuer le prix à terme du sous-jacent et ainsi de diminuer le coût de l'option d'achat sur la Stratégie Open 10.

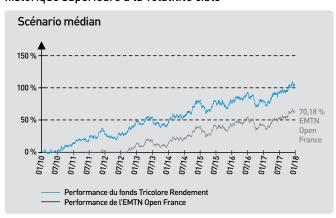
(1) Sauf en cas de défaut de l'émetteur, Barclays Bank PLC.

## Illustration de la performance selon différents scénarii de marché en dehors de toute autre considérationn

## Performance positive du fonds sous-jacent et volatilité historique inférieure à la volatilité cible



Performance positive du fonds sous-jacent et volatilité historique supérieure à la volatilité cible



Dans ce cas de figure, le fonds Tricolore Rendement a entre la date de constatation initiale et la date d'échéance, une performance positive et régulière avec une volatilité moyenne à 8,33 % par an, inférieure à la volatilité cible de 10 %. La Stratégie Open 10 conduit à une surexposition au fonds et permet de dégager une performance élevée grâce à un effet de levier fourni par Barclays.

Le taux de rendement actuariel brut de l'EMTN Open France est de **13,99** % par an<sup>[1]</sup> pour un achat à la date de constatation initiale à la valeur nominale.

Dans ce cas de figure, le fonds Tricolore Rendement a entre la date de constatation initiale et la date d'échéance, une performance positive avec une volatilité moyenne à 9,39 % par an, proche de la volatilité cible de 10 %. La Stratégie Open 10 conduit en moyenne à une sous-exposition au fonds et dégage une performance inférieure, mais en réduisant fortement la volatilité pour l'investisseur.

Le taux de rendement actuariel brut de l'EMTN Open France est de **6,87** % par an<sup>(1)</sup> pour un achat à la date de constatation initiale à la valeur nominale.

#### Performance négative du fonds sous-jacent



Dans ce cas de figure, le fonds Tricolore Rendement a une performance négative entre la date de constatation initiale et la date d'échéance. La garantie en capital à maturité de l'EMTN Open France s'active (sauf en cas de défaut de l'émetteur) et l'investisseur récupère à l'échéance son capital<sup>(1)</sup>.

Le taux de rendement actuariel brut de l'EMTN Open France est de  $\bf 0$  % pour un achat à la date de constatation initiale à la valeur nominale.

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative. Elles ne sauraient prétendre refléter des performances passées ou préjuger de performances futures du fonds Tricolore Rendement et des EMTN Open France.

Les simulations sont faites en prenant pour hypothèse que tous les paramètres de marché sont figés. Seules la performance du fonds et la volatilité de cette performance sont variables.

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement et net de dividendes synthétiques.

# EMTN Open France EMTN à capital garanti à maturité et indexé sur le FCP Tricolore Rendement

Émetteur	Barclays Bank PLC
Notation de l'émetteur	Aa3 / AA- / AA- (Moody's / S&P / Fitch)
Devise	EUR
Forme	EMTN (Titre de créance)
Code ISIN	XS0505744747
Valeur nominale	1 000 EUR
Minimum de souscription	1 000 EUR
Date d'émission	21 mai 2010
Date de constatation initiale	23 août 2010
Date d'échéance	23 août 2018
Prix d'émission	100 % de la valeur nominale
Loi applicable	Anglaise
Règlement/Livraison	Euroclear/Clearstream
Diffusion des cours	Fininfo, Reuters, Bloomberg
Commercialisation	En France uniquement
Vente en marché secondaire	Le Distributeur a la possibilité, à sa seule discrétion, de vendre des titres supplémentaires sur une base hebdomadaire sur la base d'une centralisation des demandes chaque vendredi avant midi et au prix du jour publié le troisième jour ouvré suivant et ce jusqu'à la date d'échéance.
Rachat en marché secondaire	Le Distributeur s'engage à racheter aux porteurs d'EMTN, dans des conditions normales de marché, sur une base hebdomadaire, leurs titres, sur la base d'une centralisation des demandes chaque vendredi avant midi et au prix du jour publié le troisième jour ouvré suivant.
Documentation	Le Prospectus de Base en date du 5 août 2009 ainsi que celui du 6 août 2010, le prospectus d'émission en date du 18 mai 2010 ont été approuvés par la Financial Services Authority (la « FSA ») (ensemble le « Prospectus de Base »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni. À la demande de Barclays Bank PLC, la FSA a fourni à l'Autorité des Marchés Financiers en France un certificat d'approbation attestant que la documentation ci-dessus a été rédigée conformément à la Directive 2003/71 du 4 novembre 2003 (la Directive Prospectus).
Frais d'entrée	4 % de l'investissement à la charge du porteur en sus du prix d'émission.
Commission de structuration	En annualisé et tenant compte de l'actualisation, sur la base de l'horizon de placement recommandé 1,31 % de l'investissement à la charge du porteur. La commission de structuration est incluse dans le prix d'émission. Tous les détails concernant cette commission sont disponibles dans le Prospectus d'émission daté du 18 mai 2010.
Commission de sortie	0 % soit aucun frais à la charge du porteur.



## **EMTN Open France**

#### **Avertissement**

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Barclays ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit.

ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «facteurs de risque » du Prospectus. La documentation relative au produit prévoira des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents du produit ou, le cas échéant, la fin anticipée du produit. Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des « Non US Persons » (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d' « Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, d'ici à l'échéance, le prix du produit pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours du sous-jacent et des taux d'intérêt. Les gains éventuels peuvent également être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur. Le produit bénéficie d'une garantie de la part de Barclays Bank PLC à l'échéance uniquement. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Barclays Bank PLC.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Pour certains produits bénéficiant d'une protection ou d'une garantie du capital, une telle protection ou garantie du capital est uniquement assurée à la Date d'Échéance. Le prix du produit peut donc, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieur à cette protection ou garantie du capital. Ainsi le prix de marché et la liquidité du produit peuvent être différents du prix et de la liquidité du (ou de leurs) sous-jacent(s).

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' « Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie (ci-après le « Contrat d'Assurance vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte

Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information.

L'assurance vie est soumise à des frais spécifiques, notamment les frais sur encours réduisent progressivement le nombre d'unités de comptes détenus sur une adhésion.

## Remarque sur la valorisation du produit en cours de vie

L'investisseur doit être conscient que le prix du produit peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieur au montant du capital garanti à l'échéance. En dehors des cas où Barclays s'engage à assurer un marché secondaire sur le produit, il n'existe pas de marché liquide sur lequel le produit peut être facilement négocié, ce qui peut avoir un impact négatif non négligeable sur le prix auquel le produit pourra être revendu.

Le Prospectus de Base en date du 05/08/09 ainsi que celui du 06/08/10, le Prospectus d'émission en date du 18/05/2010, visés par la Financial Services Authority (la « FSA »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni, ont fait l'objet d'une notification à l'Autorité des Marchés Financiers (l' « AMF»), le régulateur français. Ils sont disponibles sans frais, ainsi que leur résumé en français sur le site Internet de Barclays (<a href="http://www.barclays.fr">http://www.barclays.fr</a>). Les conditions définitives incluses dans le Prospectus d'émission du 18 mai 2010 ont été déposées auprès de l'AMF. Les résumés en français des prospectus de base et le prospectus d'émission sont disponibles sans frais sur le site de l'AMF (<a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a>). Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus.

#### **Fiscalité**

Les personnes physiques ou morales sont invitées à se renseigner sur la fiscalité qui leur est propre.

Concernant les personnes physiques détenant des titres dans leur patrimoine privé et ne réalisant pas d'opérations de Bourse à titre habituel fiscalement domiciliées en France et en l'état actuel de la législation française, les revenus de ces titres (primes de remboursement au sens de l'article 238 septiès A du Code général des impôts) perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont soumis à l'impôt sur le revenu (i) soit au barème progressif auquel s'ajoutent les prélèvement sociaux, (ii) soit sur option, à un prélèvement au taux de 18 % libératoire de l'impôt sur le revenu, auquel s'ajoutent les prélèvement sociaux soit au taux global de 30,1 %). Les plus-values réalisées lors de la cession des titres sont imposables au taux de 12,1 % et ce, dès le premier euro de cession ainsi qu'au taux de 18 % pour le montant annuel des cessions de valeurs mobilières (et droits sociaux ou titres assimilés) excédant le seuil actuellement fixé à 25 830 euros par foyer fiscal.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les modifications fiscales annoncées à partir de 2011 sont susceptibles de modifier ces règles.

Les personnes physiques ou morales qui souhaiteraient avoir des informations complémentaires sont invitées à consulter leur conseiller Barclays.



## **EMTN Open France**

Formulaire d'investissement pour compte-titres

Partie réservée au Client	Partie réservé	e au Conseiller		
Nom et prénom : (dénomination pour une personne morale)	Nom et prénom :			
Représentant légal :	Agence/Club/Rureau	ı de ·		
(Nom et prénom du mandataire de la personne morale)	Agence/Club/Bureau de :			
Mon horizon d'investissement :	<ul> <li>Préconisation prenant en compte le profil de risque par le client dans le questionnaire « Investissement boursiers et financiers - Connaissance du client » et l'exposition au risque actions de l'ensemble des a du client.</li> </ul>			
🗖 Égal ou supérieur à 8 ans	Profil Dynamique	Profil Équilibre	Profil Prudent	
En signant ce document, je reconnais avoir compris les caractéristiques de l'EMTN Barclays Open France et des risques attachés à celui-ci.	□ 15 % maximum de l'ensemble des avoirs	□ 10 % maximum de l'ensemble des avoirs	□ 5 % maximum de l'ensemble des avoirs	
□ J'accepte la préconisation de mon Conseiller.	chez Barclays	chez Barclays	chez Barclays	
☐ Mention manuscrite du client qui souhaite aller au-delà « Je fais le choix d'investir au delà du montant préconisé par Barclays en toute connaissance de cause. » A cet effet, j'autorise Barclays Bank PLC à débiter mon compte n°:	EUR EUR EUR EUR  En signant le document, le conseiller reconnait qu'il s'est assuré que :  • les informations relatives à l'exposition globale du client aux risques, à sa situation financière (revenus, patrimoine), à son expérience et			
Ouvert à l'agence de :	à sa connaissance des instruments financiers sont à jour dans le référentiel de la banque ;			
Du montant de l'investissement :		kimum recommandé (cf kposition globale au risc	tableau ci-dessus),	
Fait en 2 exemplaires originaux.  À:, le:,	<ul> <li>toutes les informations utiles ont été données au client pour lui permettre de comprendre les risques liés à l'EMTN Barclays Open France et qu'en conséquence le client peut prendre sa décision d'investir en toute connaissance de cause.</li> </ul>			
	• le client qui décide d'investir au-delà du montant préconisé, a bien été préalablement mis en garde par ses soins.			
	λ.	ا بوا		
	À :signature du conseiller :			
	EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA BANQUE			
Instructions recueillies à l'Agence/Club/Bureau de :	Observations			

## Principal établissement : 32 Avenue George V – 75008 Paris RCS Paris B 381 066 281 – C.C.P. 62-07 Paris – Siège social à Londres E14 5HP, Angleterre, 1, Churchill Place

Barclays Bank PLC, Succursale en France

un agent lien Barclays Patrimoine SCS.

-Reg N° 1026167 Capital autorisé de 3 040 001 000 de Livres Sterling.

Barclays Bank Plc est un établissement de crédit, prestataire de services

d'investissement de droit anglais agréé par le Financial Services Authority (FSA), autorité de tutelle britannique qui a son siège social 25 the Norh Colonnade, Canary Warf, Londres E14 5HS. / www.fsa.gov.uk/register : n°122702.

La succursale française de Barclays Bank PLC est autorisée par le FSA à recourir à

Barclays Patrimoine Société en commandite simple au capital de 9 750 € -

Siège social : 183 Avenue Daumesnil - 75012 Paris - RCS Paris B 712 018 308.

<sup>Intermédiaire en opérations de banques.
Agent lié régi par les articles L.545 et suivants du code monétaire et financier et</sup> mandaté pour présenter les services d'investissement offerts par Barclays, recevoir et transmettre les ordres de bourse ainsi que ceux relatifs aux souscriptions et rachats d'OPCVM et à assurer le service de conseil en investissement.



Barclays Bank PLC, Succursale en France - Principal établissement : 32, avenue George V - 75008 Paris RCS Paris B 381 066 281 - C.C.P. 62-07 Paris - Siège social à Londres1, Churchill Place E14 5HP, Angleterre, - Reg N° 1026167 Capital autorisé 3 040 001 000 de livres sterling.

Barclays Bank PLC est un établissement de crédit, prestataire de services

d'investissement de droit anglais agréé par the Financial Services Authority (FSA), utorité de tutelle britannique qui a son siège social 25 The North Colonnade, Canary Warf, Londres E14 5HS./ www.fsa.gov.uk/register : n° 122702. La Succursale française de Barclays Bank PLC, est également réglementée et contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers, la Commission Bancaire et l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles. Elle est autorisée par le FSA à recourir à un Agent lié, Barclays Patrimoine SCS.

#### Barclays Patrimoine

Société en commandite simple au capital de 9 750 € - Siège social : 183, avenue Daumesnil - 75012 Paris - RCS Paris B 712 018 308.

- Intermédiaire en opérations de banque. Agent lié régi par les articles L.545 et suivants du Code monétaire et financier et mandaté pour présenter les services d'investissement offerts par Barclays Bank, recevoir et transmettre les ordres de Bourse ainsi que ceux relatifs aux souscriptions et rachat d'OPCVM et à assurer le service de conseil en investissement.



## EMTN Open France

Formulaire d'investissement pour compte-titres

- C.C.P. 62-07 Paris - Siège social à Londres E14 5HP, Angleterre, 1, Churchill Place

d'investissement de droit anglais agréé par le Financial Services Authority (FSA), autorité de tutelle britannique qui a son siège social 25 the Norh Colonnade, Canary Warf, Londres E14 5HS. / www.fsa.gov.uk/register : n°122702.

La succursale française de Barclays Bank PLC est autorisée par le FSA à recourir à

-Reg N° 1026167 Capital autorisé de 3 040 001 000 de Livres Sterling.

un agent lien Barclays Patrimoine SCS.

Barclays Bank Plc est un établissement de crédit, prestataire de services

Partie réservée au Client	Partie réservée au Conseiller			
Nom et prénom : (dénomination pour une personne morale)	Nom et prénom :			
Représentant légal : (Nom et prénom du mandataire de la personne morale)	<ul> <li>Agence/Club/Bureau de :</li> <li>Préconisation prenant en compte le profil de risque déclaré par le client dans le questionnaire « Investissement boursiers et financiers - Connaissance du client » et l'exposition au risque actions de l'ensemble des avoirs du client.</li> </ul>			
Mon horizon d'investissement :				
🗖 Égal ou supérieur à 8 ans	Profil Dynamique	Profil Équilibre	Profil Prudent	
En signant ce document, je reconnais avoir compris les caractéristiques de l'EMTN Barclays Open France et des risques attachés à celui-ci.	□ 15 % maximum de l'ensemble des avoirs chez Barclays	□ 10 % maximum de l'ensemble des avoirs chez Barclays	□ 5 % maximum de l'ensemble des avoirs chez Barclays	
□ J'accepte la préconisation de mon Conseiller.	EUR	EUR	EUR	
<ul> <li>☑ Mention manuscrite du client qui souhaite aller au-delà         « Je fais le choix d'investir au delà du montant préconisé         par Barclays en toute connaissance de cause. »</li> <li>A cet effet, j'autorise Barclays Bank PLC à débiter mon compte n°:</li> </ul>	En signant le document, le conseiller reconnait qu'il s'est assuré que :  • les informations relatives à l'exposition globale du client aux risques, à sa situation financière (revenus, patrimoine), à son expérience et			
Ouvert à l'agence de :	à sa connaissance de référentiel de la banq	s instruments financier jue ;	s sont à jour dans le	
Du montant de l'investissement :	pour le montant max	visagé dans l'EMTN Bal kimum recommandé (cf xposition globale au risc ncière :	tableau ci-dessus),	
Fait en 2 exemplaires originaux.  À:, le:/  Signature du souscripteur précédée de la mention ci-dessus lorsque le client va au-delà de la préconisation du conseiller.	toutes les informations utiles ont été données au client pour lui permettre de comprendre les risques liés à l'EMTN Barclays Open France et qu'en conséquence le client peut prendre sa décision d'investir en toute connaissance de cause.			
	• le client qui décide d'investir au-delà du montant préconisé, a bien été préalablement mis en garde par ses soins.			
	À :	, le ://		
	Signature du conseiller :			
	EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA BANQUE			
Instructions recueillies à l'Agence/Club/Bureau de :	Observations			
Barclays Bank PLC, Succursale en France Principal établissement : 32 Avenue George V – 75008 Paris RCS Paris B 381 066 281				

Barclays Patrimoine

Société en commandite simple au capital de 9 750 € -

Siège social : 183 Avenue Daumesnil - 75012 Paris - RCS Paris B 712 018 308.

rachats d'OPCVM et à assurer le service de conseil en investissement.

Intermédiaire en opérations de banques.
Agent lié régi par les articles L.545 et suivants du code monétaire et financier et mandaté pour présenter les services d'investissement offerts par Barclays, recevoir

et transmettre les ordres de bourse ainsi que ceux relatifs aux souscriptions et